





## Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Cap d'Opale*** à Ambleteuse Pension complète	Mini Week-end		Maxi Week-end	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Adulte	<b>115 €</b>	<b>84 €</b>	<b>220 €</b>	<b>158 €</b>
Enfant 12-15 ans	<b>104 €</b>	<b>64 €</b>	<b>198 €</b>	<b>143 €</b>
Enfant 06-11 ans	<b>92 €</b>	<b>53 €</b>	<b>176 €</b>	<b>123 €</b>
Enfant 02-05 ans	<b>69 €</b>	<b>32 €</b>	<b>132 €</b>	<b>84 €</b>
Enfant - 2 ans	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

### Séjour en Pension Complète

**Mini week-end** : du samedi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

**Maxi week-end** : du vendredi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.

**Libération des logements pour 10h.**

## IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

**Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.**

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur [www.artestourisme.fr](http://www.artestourisme.fr)

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature





## Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Herbau*** à Gérardmer Location	Maxi Week -end		Mid Week	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors vacances scolaires et hors ponts		Hors 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	280 €	206 €	440 €	327 €
Gîte 7 personnes	350 €	258 €	600 €	458 €
	Pendant les Vacances scolaires et ponts du 1er mai, du 08 mai et du 15 août 2026		Du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	300 €	224 €	520 €	398 €
Gîte 7 personnes	380 €	284 €	680 €	528 €

### Séjour en Location (Prix en TTC)

**Maxi week-end** : du vendredi 17h au dimanche 10h - **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence - Linges de lit (draps et taies d'oreillers) fournis - Linge de toilette non fournis.

Animaux admis en supplément - Ménage non compris.

## IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

**Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.**

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur [www.artestourisme.fr](http://www.artestourisme.fr)

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature



## Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Tarifs Chambre privée - Prix / nuit (à partir de)				
L'Escale à Dunkerque Nuit seule (max. 10 nuits)	de février à novembre 2026			
	dimanche à jeudi		vendredi et samedi	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Chambre simple	60,50 €	45 €	76,40 €	59 €
Chambre double	76,40 €	56,50 €	92,30 €	68 €
Chambre triple	92,30 €	68 €	108,20 €	78 €
Chambre 4 personnes	102,90 €	73 €	120 €	83 €
Chambre 6 personnes	120 €	85,50 €	142,20 €	98 €

**Séjour en Nuit seule** (tarifs individuels hors événement spécial)

**Logements disponibles à partir de 17h00 et à libérer pour 10h00.**

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.  
Séjour de maximum 10 nuitées.

### IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

**Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.**

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20 € de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur [www.artestourisme.fr](http://www.artestourisme.fr)

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature

## Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

La Petite Fecht*** à Munster Location	Maxi Week-end		Mid Week	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors période du 01 au 03/05, du 08 au 10/05, du 14 au 16/08 et du 27/11 au 20/12/2026		Hors Période du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	250 €	180 €	380 €	274 €
Gîte 6 personnes	350 €	258 €	500 €	370 €
	Période du 01 au 03/05, du 08 au 10/05, du 14 au 16/08 et du 27/11 au 20/12/2026		Période du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	270 €	198 €	450 €	336 €
Gîte 6 personnes	370 €	276 €	570 €	432 €
			Période du 23/11 au 18/12/2026	
Gîte 4 personnes			410 €	301 €
Gîte 6 personnes			530 €	396 €

### Séjour en Location (Prix en TTC)

**Maxi week-end** : du vendredi 17h au dimanche 10h - **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence - Linges de lit (draps et taies d'oreillers) fournis - Linge de toilette non fournis.

Animaux admis en supplément - Ménage non compris.

## IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%**.

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

**Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.**

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur [www.artestourisme.fr](http://www.artestourisme.fr)

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature